

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 29 septembre 2025

OBJET :

Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M. LAURENT
Délibération n°8

EXPOSÉ DES MOTIFS

La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, notamment en son article 34, dispose que les emplois de chaque collectivité sont créés par son assemblée délibérante.

Il appartient donc au Conseil Municipal de déterminer les effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de procéder, le cas échéant, à la suppression des postes non pourvus.

Considérant la nécessité de disposer d'un(e) secrétaire polyvalent(e) en capacité d'assurer le secrétariat du Maire, de la Direction Générale et des Directeurs de pôle, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet et de permettre le recrutement d'un contractuel pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L.332-14 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2^{ème} alinéa de l'article L.332-14 du code général de la fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ait pu aboutir.

Considérant la nomination sur le grade de technicien d'un agent de maîtrise principal dans le cadre de la promotion interne,

Considérant que dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) soutenue par la CAF, une mutualisation du relais petite enfance (RPE), déjà effectuée avec la commune de St Max, s'est étendue à la commune de Malzéville. Ainsi, pour répondre à la demande du partenaire financier, il a été demandé la création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants. Il est donc proposé au Conseil Municipal de procéder à la création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet dans l'hypothèse où le candidat retenu soit titulaire de ce grade et de permettre le recrutement d'un

contractuel, sur la base de l'article L.332-8 2°, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois, bénéficiant d'une expérience déterminante et significative sur des missions similaires, dans l'hypothèse d'une inadéquation des candidatures de fonctionnaires à ce poste. La rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer, en référence à un emploi de catégorie A par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement,

Il est proposé de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

PROPOSITIONS

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de procéder à la création d'un poste à temps complet d'adjoint administratif territorial ;
- de procéder à la création d'un poste à temps complet de technicien territorial
- de procéder à la création d'un poste à temps complet d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle ;
- d'approuver le tableau des effectifs annexé au présent projet de délibération;

Il est précisé que les crédits nécessaires à la modification du tableau des effectifs sont disponibles au chapitre 012 « Charges de personnel » du budget primitif 2025.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 03 octobre 2025.

Pour extrait

La secrétaire de séance,


Brigitte SCHINDLER



Le Maire,


Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents :
- Nombre de votants :
- Convocation du Conseil municipal le : 19 septembre 2025
- Convocation distribuée le : 19 septembre 2025
- Affichage de la liste des délibérations le : 03 octobre 2025
- Affichage du procès-verbal le : 14 novembre 2025

PRÉSENTS

- M. LAURENT, M. THOUVENIN, Mme DEVOUGE, M. VOGIN, Mme SCHINDLER, M. ROSSIGNON, Mme DROUVILLE, Adjoint.

- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, Mme LOZINGUEZ, M. GONCALVES, Mme BLONDELET, M. VOIDIER, M. HOFFER, Mme MALARY, Mme MENZRI, M. PERRI, Mme CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Nadine CADET à Mme DROUVILLE
- Mme Gaëlle BARDOUL à M. SAPIRSTEIN
- à Mme DEL MANCINO à M. ROSSIGNON

ABSENTS

- M. Gilles BOURGUIGNON
- M. Kamal EL JAOUHARI
- Mme Marjorie HOUSSIN
- M. Mallory KOENIG

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Brigitte SCHINDLER

Pour extrait

La secrétaire de séance,


Brigitte SCHINDLER



Le Maire,


Michel BREUILLE